

CIRCULAIRE D'INFORMATION

77ème CHAMPIONNAT NATIONAL DE NATATION
ELITE
LENS 13 et 14 mars 2024



**NATIONAUX DE
NATATION**

ELITE
13/14
MARS
2024

UGSEL
HAUTS DE FRANCE

PROMO
22/23
MAI
2024

PISCINE AQUALENS

ville de lens

Crédit Mutuel

UGSEL

Collège privé
Sainte Jode
LENS

**CASAL
SPORT**

FEDERATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

UGSEL NATIONALE
277 rue Saint Jacques – 75240 PARIS cedex 05
Site Ugsel : www.ugsel.org

Crédit Mutuel



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Correspondance UGSEL HDF

Adresse d'envoi postal : Mr Tranchant Bertrand, 566 boulevard Charles fontaine 62110 Henin
Beaumont

Mail et téléphone Directeur 62 **jusqu'au 1^{er} mars** : ugsel62@ens-catho-62.org

Directeur : Thierry Broux

Tel : 06 89 47 48 85

Mail et téléphone Directeur UGSEL HDF **à partir du 2 mars** : ugselhdf@ugsel.org

Directeur : Bertrand Tranchant

Tél : 06 11 22 70 56

ACCUEIL

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil administratif pour la vérification des engagements, la récupération de la pochette délégation et à l'accueil sportif afin de vérifier les licences encadrants et les épreuves (les licences élèves seront vérifiées en chambre d'appel).

Accueil des délégations à Aqualens – Avenue André Delelis– 62300 Lens

Le mardi 12 mars 2024 de 17h à 19h

&

Le mercredi 13 mars 2024 de 7h30 à 9h00

Il n'y a pas de temps d'entraînement dans le bassin prévu.

Toutefois, le bassin de 25m sera ouvert au public. Chaque AS devra s'acquitter des droits d'entrée sur place si elle souhaite y accéder.

LIEU DU CHAMPIONNAT

Aqualens

Avenue André Delelis

62300 Lens

Parking : devant la piscine.

Plan d'accès et parking de la piscine en annexe.

HEBERGEMENT et TRANSPORT

Aucune navette ne sera mise en place par l'organisateur.

L'hébergement est à réserver par vos soins auprès des hôtels ou autres. Liste d'hôtel en annexe.

RESTAURATION

LES REPAS :

Proposés pour les mardi 12 au soir et le mercredi 13 midi et soir,

Tarif 9 euros par repas.

- Mardi 12/03 soir de 19h30 à 21h00.
- Mercredi 13/03 midi à partir de 11h30.
- Mercredi 13/03 à partir de 20h00 jusque 21h00.

Jeudi 14 midi : panier repas à retirer le jour même dans le hall de la piscine espace Administratif

Tarif 6 euros par panier repas.

La réservation des repas est à faire par l'intermédiaire du questionnaire de participation et est à effectuer pour **MARDI 5 MARS 2024**, délai de rigueur et sera effective à réception du paiement.

Pas de remboursement possible des repas réservés.

DROITS D'ENGAGEMENT - REGLEMENT & QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

14,00 € par participant (Nageurs et Jeunes Officiels Equipes)

Le règlement doit être joint au questionnaire de participation et le chèque doit être libellé à l'ordre de l'UGSEL HAUTS DE FRANCE.

En raison des vacances scolaires de la zone B qui organise le National, le questionnaire de participation doit être renvoyé par mail suivant le calendrier de votre envoi comme suit :

- Mail et téléphone Directeur 62 **jusqu'au 1^{er} mars** : ugsel62@ens-catho-62.org

Directeur : Thierry Broux

Tel : 06 89 47 48 85

- Mail et téléphone Directeur UGSEL HDF **à partir du 2 mars** : ugselhdf@ugsel.org

Directeur : Bertrand Tranchant

Tél : 06 11 22 70 56

Le paiement par chèque doit suivre par courrier.

Un seule adresse postale : Mr Tranchant Bertrand, UGSEL HDF, 566 boulevard Charles Fontaine 62110 Henin Beaumont.

REMBOURSEMENT

En cas d'absence de participants, aucun remboursement ne sera effectué.

NOTE IMPORTANTE

Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels.

Interdiction de manger dans les tribunes.

Dans le cadre du développement durable, il y aura des poubelles de tri.

TEMPS PASTORAL

Un temps fort sera partagé le mercredi matin dès l'ouverture de la journée par le Père Florentin.

PRIMES KM

Nouveauté (décision CNAS de septembre 2023) :

La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères :

- le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS,
- la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.

L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.

RECOMPENSES

Les récompenses par équipes seront remises le mercredi 13 mars 2024 à l'issue de la première journée.

Les récompenses individuelles seront remises

- Le mercredi 13 mars en cas de Finale Directe et avant les récompenses par équipes,
- Le jeudi 14 mars au fur et à mesure de la compétition (voir programme).

RECEPTION OFFICIELLE

Réception officielle prévue le mercredi 13 mars à 18h30 dans les locaux de la piscine.

BUVETTE

Sur place, boissons chaudes et froides, friandises.

SOUVENIRS

Un lot souvenir sera offert à chaque participant et enseignant.

PHOTOS

Des photos seront prises lors de la compétition.

Les participants, ou leur représentant légal autorisent expressément les organisateurs et l'Ugsel à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET SPORTIFS

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions : g-brassart@ugsel.org

ACCUEIL SPORTIF ET LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

La licence de l'encadrant sera vérifiée le jour de l'accueil.

La participation au championnat ne sera validée sur place qu'après :

- signature du listing des participants individuels et par équipes fourni par les services nationaux,
- vérification des licences encadrants,
- paiement des engagements des élèves présents sur la liste des inscrits sur Usport.

Les licences élèves seront contrôlées à la chambre d'appel avant chaque course.

La licence devra OBLIGATOIREMENT porter la photo de l'élève.

Pensez à les protéger sous plastique pour éviter toute détérioration.

Les licences spécifiques Jeunes Officiels seront à présenter au Responsable JO à l'appel du Jury.

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel [Article 9 des RG](#) La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

REGLEMENT

Se référer aux Règlements Généraux et Spécifiques 2023-2024 parus sur le site de l'UGSEL Nationale, www.ugsel.org

[Règlement Spécifique Natation Elite](#), conformément au règlement de la Fédération Française de Natation et de la World Aquatics.

Le nageur ou la nageuse qui ne présentera pas à la chambre d'appel sa licence ne participera pas à la compétition.

Port du bonnet de bain obligatoire (Celui de son AS, de la région, de la ville, neutre ou UGSEL)

INTERDICTION AU BONNET DE BAIN DE CLUB

Interdiction de porter un short de bain, maillot bain type water-polo et double maillot de bain.

NOTE IMPORTANTE :

Veillez à bien vérifier l'article 7 du règlement spécifique concernant la tenue vestimentaire et particulièrement le port des vêtements techniques pour le championnat.

CHRONOMETRAGE

Chronométrage électronique (Plaques)

REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Geoffrey BRASSART – Didier CATTART

JURYS

- Direction de la Compétition : Damien ARICKX
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Représentante de la Commission Nationale de l'Animation Sportive : Damien ARICKX et André WICQUART
- Responsables du Comité d'Organisation : Bertrand TRANCHANT et Thierry BROUX
- Juge-Arbitre : Pierre SEGRET – Hervé SOTTOU
- Responsable des JO : Hervé SOTTOU – Rémy ZANNIER
- Secrétariat : Geoffrey BRASSART
- Sélectionneur FISEC : Stéphane COCANDEAU

Officiels FFN, Officiels UGSEL et Jeunes Officiels UGSEL

Merci de compléter le formulaire, **au plus tard le jeudi 7 mars 2024**, ci-dessous, **en cliquant sur le lien**, pour :

- Indiquer le jury si vous avez une équipe qualifiée (obligation de présenter un jury adulte ou un jeune officiel,
- Indiquer le jury adulte et le jeune officiel si vous avez deux équipes ou plus qualifiées (obligation de présenter un jury adulte et un jeune officiel,
- Indiquer si vous pouvez venir avec 1 ou plusieurs Jeune(s) Officiel(s) supplémentaire(s).

[FORMULAIRE JURY EQUIPES ET/OU JEUNES OFFICIELS](#)

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf page 9)

COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

[Cf. Règlements Généraux Article 28.3](#)

[Conformément au Titre V des Règlements Généraux :](#)

[Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS](#)

[Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES](#)

USPORT

Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.

Après la Commission de Qualification, qui se tiendra le **vendredi 16 février 2024**, les qualifiés, individuels, relais et équipes, de chaque territoire seront mis à jour au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.

Les enseignants pourront ensuite sur Usport :

- Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas,
- Modifier, si besoin, les participants de relais et par équipe.

COMPOSITION DES RELAIS ET EQUIPES

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions des relais et équipes pour le championnat national à communiquer avant la compétition.

La composition des relais et des équipes devra être complétée/modifiée par les enseignants EPS sur USPORT **au plus tard 96 heures avant le début des championnats** ; soit avant le **samedi 9 mars 2024 à 9h00**.

Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées. Les modifications de relais et d'équipes ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement).

Si cela invalide le relais ou l'équipe, elles seront acceptées de droit.

Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors du cadre des exceptions prévues par le règlement.

TEMPS DE REFERENCE SUR USPORT

Les performances de référence des élèves ajoutés dans les équipes par les enseignants sur Usport devront être envoyées à g-brassart@ugsel.org au plus tard le **samedi 9 mars 2024 à 9h00**. Celles-ci ne seront prises en compte que si elles sont réalisées après le 31 décembre 2022 en FFN ou dans l'année scolaire en cours et devront donc être accompagnées du résultat officiel correspondant.

ORDRE DES NAGEURS DES RELAIS

L'ordre nominatif des élèves en relais sur les listes d'inscriptions, programmes et fiches de nages correspond à l'ordre d'inscription et non pas à l'ordre des nageurs

Les 4 nageurs pourront en chambre d'appel indiquer le premier nageur afin que son temps puisse le cas échéant remonter à la FFN.

COMPOSITION DES RELAIS FINALISTES

En cas de finale, les encadrants d'AS pourront effectuer des modifications de leurs relais uniquement parmi les 5 noms (pour les relais F ou G) et parmi les 6 noms (pour les relais mixtes) enregistrés.

Les 4 nageurs des relais en question devront se présenter en chambre d'appel.

Il n'y a aucun document à remplir.

REPARTITIONS DANS LES SERIES ET ORGANISATION DES FINALES

Les séries et finales se feront sur 8 couloirs.

- Pour les 200m Open
 - Pas de finales. Classement aux temps des séries.
- Pour le 200 4N
 - Finale A à partir de 9 inscrits, sinon Finale directe sur l'horaire des séries.
- Pour toutes les autres épreuves individuelles
 - Finale B et Finale A à partir de 17 inscrits,
 - Finale A uniquement de 9 inscrits à 16 inscrits,
 - Sinon Finale directe sur l'horaire des séries.

Les séries et finales des relais se dérouleront sur 6 couloirs.

- Finale A à partir de 7 relais inscrits,
- Sinon Finale directe sur l'horaire des séries.

Tout nageur ou nageuse ou relais qualifié(e) en FINALE A ou B doit obligatoirement y participer. La liste des qualifiés(es) sera mise en ligne en même temps que les résultats des séries. Ceux qui ne pourraient pas participer à ces finales pour une raison sérieuse devront en informer le secrétariat afin de permettre le repêchage d'un(e) autre nageur(se).

Le juge arbitre et le directeur de la compétition se réservent la possibilité d'adapter ces modalités en fonction des circonstances particulières.

REGLE D'ATTRIBUTION DES TITRES DE CHAMPIONS NATIONAUX

Conformément aux Règlements Généraux Sportifs (article 24.2) et afin de garantir la qualité et la représentativité des titres officiels de l'UGSEL, les conditions minimales d'attribution fixées sont :

- 4 nageurs minimum dans l'épreuve et si moins de 4 nageurs dans l'épreuve alors il faut atteindre le minima de qualification direct pour être champion national.
- 4 relais minimum dans l'épreuve et si moins de 4 relais dans l'épreuve alors il faut atteindre le minima de qualification direct pour être champion national.

Dans tous les cas, les médailles sont attribuées.

HOMOLOGATION DES PERFORMANCES FFN

Pour la prise en compte des performances FFN, à la suite du championnat et **au plus tard le jeudi 21 mars 2024**, envoyer un mail à g-brassart@ugsel.org avec comme objet « HOMOLOGATION PERFORMANCES FFN » et dans le corps du mail NOM et Prénom de l'élève, les nages et temps réalisés ainsi qu'une copie de sa licence FFN en pièce jointe.

Ces performances seront ensuite transmises à qui de droit à la FFN.

VOL

L'UGSEL Hauts de France décline toute responsabilité en cas de vol, d'oubli ou de perte de matériel et d'objets personnels. Veillez à ne rien laisser dans les vestiaires. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol (portable, mp3, vêtement etc.)

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat selon les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

Se référer également aux articles 2 et 30 des Règlements Généraux Sportifs de l'UGSEL.





UGSEL
Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GENERAL

Ce programme n'est pas définitif, suivant la liste définitive des inscrits ce dernier pourra être modifié.

77e CHAMPIONNAT NATIONAL DE NATATION ELITE

Programme du MERCREDI 13 MARS 2024

7h30 : Ouverture des portes

7h45 : Ouverture du bassin – Échauffement - Appel du Jury

8h45 : Evacuation du bassin fin de l'échauffement

8h55 : Défilé du jury, mot d'accueil et Hymne national « La Marseillaise »

9h15 : Début du championnat

Relais 4x50m Nage Libre BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - CJF – CJG – CJ Mixte

Séries 100m Papillon BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Série 200m 4 Nages BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Série 100m Dos BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

12h50 : Fin de la matinée de championnat

13h50 : Ouverture du bassin – Echauffement - Appel du Jury

14h20 : Défilé du jury

14h30 : Début du championnat

Séries 200m Open Toute catégorie Filles et toute catégorie Garçons

Relais 4x50 4 Nages BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - CJF – CJG – CJ Mixte

Séries 100m Brasse BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Série 100m NL BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Cérémonies protocolaires du 200m open et des finales directes éventuelles

Cérémonies protocolaires du Critérium Elite par Equipes

Programme du JEUDI 14 MARS 2024

7h30 : Ouverture des portes

7h45 : Ouverture du bassin – Echauffement - Appel du Jury

8h45 : Défilé du jury

9h00 : Début du championnat

Finales Relais 4x50m Nage Libre BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - CJF – CJG – CJ Mixte

Finales 100m Papillon BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Finales 100m Dos BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Finales 200m 4 Nages BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Cérémonies Protocolaires (Relais NL, 100 Papillon, 100 Dos, 200 4 Nages hors finales directes)

Finales 100m Brasse BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Finales 100m NL BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Finales Relais 4x50m 4 Nages BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - CJF – CJG – CJ Mixte

Cérémonies Protocolaires (100 Brasse, 100 NL et Relais 4 Nages hors finales directes)

13h00 : fin du championnat

